

À Paris, le 6 janvier 2022,

Chères habitantes, chers habitants,

Paris, ville capitale est un pôle de centralité et de concentration des inégalités accrues par les effets de la crise sanitaire. Notre arrondissement, riche de ses diversités, doit permettre à toutes et tous d'y trouver sa place, de s'insérer dans la vie et nous savons pouvoir compter sur vous, pour faire vivre la solidarité dans chaque quartier du 20^e arrondissement.

La situation des personnes sans-abri dans la capitale reste très préoccupante : 2 785 personnes dans tout Paris ont été décomptées à l'occasion de la précédente Nuit de la Solidarité, dont une centaine dans le 20^e arrondissement.

La Maire de Paris et le Maire du 20^e arrondissement ont pris l'engagement devant vous, lors des dernières élections municipales, de faire de la lutte contre l'exclusion une des priorités. Elle nécessite la mise en place de différents dispositifs qui permettent aux personnes les plus exclues d'accéder à un accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle. La Ville de Paris, aux côtés de l'État (dont c'est la compétence) a fait le choix de développer, sur l'ensemble du territoire parisien, des lieux d'accueil, d'accompagnement social, d'accès aux droits, d'hébergement, et la création de logements accessibles aux personnes et familles les plus précaires.

Pour participer à répondre à cette priorité, la Fondation Armée du Salut (FADS), acteur important dans la lutte contre l'exclusion, nous a proposé l'ouverture d'un accueil de jour « Espace Solidarité Insertion » (ESI), dans les anciens locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), au 73 rue Saint-Fargeau, prévue en septembre 2022.

La Ville de Paris, l'État et la RATP, soutiennent et financent ce projet de solidarité pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les ESI permettent de répondre aux besoins vitaux d'accueil et de répit, d'hygiène (se laver et laver ses vêtements) et d'accompagnement social des personnes qui vivent à la rue. Ces espaces proposent également un petit-déjeuner et une domiciliation qui permet aux personnes prises en charge de recevoir leur courrier, de se familiariser aux procédures administratives, afin d'ouvrir leurs droits sociaux. Ces espaces ne sont pas créés pour des personnes nécessitant un accompagnement aux soins et la consommation de stupéfiants y est formellement interdite. Les personnes nécessitant une prise en charge spécifique sont orientées et accompagnées vers les hôpitaux, les centres de santé et les structures spécialisées de la capitale.

La Ville de Paris compte 16 ESI, répartis sur le territoire parisien (dans Paris centre et dans les 10^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 18^e, 19^e, 20^e arrondissements). Le 20^e arrondissement, au regard de sa taille, est sous doté avec un seul ESI destiné aux femmes victimes de violences. L'ouverture d'un second ESI accueillant un public mixte répondra donc aux besoins importants de l'arrondissement. Ce projet a d'ailleurs été adopté à l'unanimité au Conseil d'arrondissement du 1^{er} décembre 2021.

L'ouverture de cet espace de solidarité peut susciter des inquiétudes. L'expérience acquise depuis l'ouverture des premiers accueils de jour démontre que ces dispositifs ne provoquent ni nuisance, ni regroupement durable, dans les quartiers où ils sont implantés.

Les équipes de travailleurs sociaux de la FADS ont l'expérience nécessaire dans la gestion d'un ESI et travaillent d'ores et déjà avec les services de la Ville de Paris (la Police Municipale, l'Unité d'Assistance aux Sans-Abri, le service de la propreté) et les associations du 20^e arrondissement. Nous pouvons vous assurer de la mobilisation de l'ensemble des acteurs afin que cet accueil s'intègre sereinement dans le quartier et permette aux riveraines et riverains qui le souhaitent, de s'y investir.

Pour garantir la mise en œuvre de ce projet de solidarité, nous vous proposons la mise en place d'un comité de suivi composé de représentant·e-s de la copropriété, d'habitant·e-s et de représentant·e-s du conseil de quartier, de la FADS et des services de la Ville. Cette instance pourra émettre des préconisations, pendant les prochains mois, pour la bonne intégration de l'ESI dans le quartier, et pour son bon fonctionnement. Le comité de suivi se réunira régulièrement, avant et pendant les travaux, ainsi qu'après l'ouverture du lieu, tant que les membres du comité de suivi le jugeront utile.

Enfin, ce lieu de solidarité s'inscrit dans un large éventail de projets et d'actions visant à améliorer le cadre de vie, à développer les services publics de proximité et l'emploi solidaire dans votre quartier avec notamment l'extension du jardin Paule Minck, la démarche « Embellir votre quartier » et celle du Territoire 100 % Accessibilité, le projet de conservatoire régional et de médiathèque rue de Noisy-le-sec ou encore l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) sur le secteur Fougères-Le Vau.

L'ensemble de ces éléments et le projet social de l'ESI ont été présentés lors d'une première réunion publique, le 20 décembre dernier. La FADS vous propose un nouveau temps d'échanges en visioconférence le 17 janvier prochain (toutes les modalités seront indiquées sur le site internet de la mairie : mairie20.paris.fr).

Au-delà de ces rencontres, nous nous tenons à votre disposition, avec Antoine Alibert adjoint au Maire du 20^e arrondissement en charge des affaires sociales et des solidarités, pour toute demande d'informations supplémentaires. L'association des membres du Conseil de quartier Télégraphe – Pelleport – Saint-Fargeau – Fougères et des riverains et des riveraines se poursuivra, comme elle a débuté le samedi 18 décembre au matin.

Nous savons pouvoir compter sur votre soutien, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2022 qui, nous en sommes persuadé·e-s, après les temps durs de la crise sanitaire, sera une année pendant laquelle nous ferons vivre, ensemble, la cohésion et la solidarité au sein de notre arrondissement.

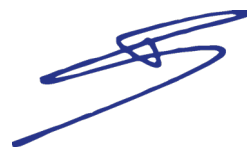
Léa Filoche

Adjointe à la Maire de Paris en charge des solidarités, de la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion



Éric Pliez

Maire du 20^e arrondissement



Retrouvez toutes les informations sur l'accueil de jour et la réunion d'information publique

